



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

INCLURE LES COMMUNAUTÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES PROPRES AU QUÉBEC

MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS DU GOUVERNEMENT SUR
L'ENCADREMENT DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES PROPRES AU QUÉBEC

31 JUILLET 2023

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Depuis sa fondation en 1944, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) fait entendre la voix des régions du Québec. Convaincue que la force du nombre peut faire la différence, la FQM accorde une priorité absolue à ses 1 000 membres et plus répartis sur l'ensemble du territoire québécois et à la défense de leurs intérêts politiques et économiques. Elle favorise l'autonomie municipale, travaille activement à accroître la vitalité des régions et offre un large éventail de services aux municipalités et MRC. Le dynamisme, la créativité, ainsi que l'esprit de concertation et d'innovation qui anime les élus-es municipaux inspirent ses réflexions et façonnent ses actions au quotidien.

MISSION

Défendre les intérêts politiques et économiques des régions, en fournissant aux organisations municipales, dans un but non lucratif, un pôle d'expertises leur permettant de s'acquitter pleinement de toutes leurs responsabilités actuelles et futures.

VISION

Faire du Québec de demain le Québec de toutes les régions en permettant aux municipalités du territoire d'offrir des milieux de vie dynamiques et prospères à leurs citoyens, en leur donnant accès à des services de qualité, dans le respect des réalités régionales.

VALEURS

- L'intégrité
- L'imagination
- La rigueur
- La proactivité et le travail d'équipe
- L'engagement

INTRODUCTION

Le Québec désire engager une transition énergétique afin de soutenir l'atteinte de son objectif ambitieux et nécessaire de décarboner l'économie d'ici 2050. Les communautés québécoises étant au cœur des préoccupations environnementales, sociales et économiques des citoyens et citoyennes du Québec, il apparaît essentiel qu'elles soient placées au centre de cette métamorphose du système énergétique québécois.

La croissance de l'économie, jumelée au désir de développer une économie propre, exercera une pression sans précédent sur les infrastructures énergétiques québécoises, et particulièrement sur celles des énergies propres.

Ainsi, il s'avère que l'essentielle transition énergétique nécessite que des choix de société délicats soient faits en lien avec le développement d'infrastructures de production, de transport, de distribution d'énergie propre ainsi qu'en rapport avec la consommation d'énergie des citoyens, citoyennes et entreprises du Québec. Les communautés du Québec, même si elles en subissent les conséquences, sont trop rarement invitées à se prononcer sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de ces choix.

À titre d'exemple, les régions du Québec ont vu les ressources énergétiques de leur territoire être développées et exploitées sans pouvoir bénéficier des retombées à long terme.

Depuis maintenant plusieurs années, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est active dans le dossier des enjeux énergétiques et partage les meilleures pratiques observées dans ce domaine auprès de ses membres. La FQM a également fait des interventions visant à favoriser la participation des communautés dans la relance de la filière éolienne au Québec.

Ce document rassemble donc les observations de la FQM et vise à proposer des recommandations au gouvernement du Québec afin de s'assurer que la transition énergétique serve l'ensemble du Québec dans le respect des communautés de nos régions.

RECOMMANDATIONS

POSITIONNER LES COMMUNAUTÉS AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE ÉNERGÉTIQUE



Le contexte économique, énergétique et climatique est sans précédent. Il convient donc de réfléchir à la nécessaire adaptation de la gouvernance énergétique québécoise afin de faciliter et d'accélérer la transition énergétique dans le respect des principes de développement durable.

Les communautés ont à cœur d'offrir des milieux de vie dynamiques et prospères à leurs membres, et ce, dans le respect des réalités régionales. Ainsi, elles doivent se faire confier un rôle important dans la gouvernance énergétique.

Bien que les communautés locales et régionales soient au cœur des préoccupations environnementales, sociales et économiques des citoyens et citoyennes du Québec, celles-ci ne participent généralement pas à l'élaboration des besoins énergétiques et jouent un rôle très limité dans la planification et l'exploitation des infrastructures énergétiques. Elles ne détiennent d'ailleurs aucun pouvoir décisionnel explicite.

Avec son expertise et par l'entremise de son service d'accompagnement et de soutien des communautés en matière d'énergie, la FQM pourrait se voir confier un rôle officiel dans la gouvernance énergétique afin de donner une voix aux municipalités locales et régionales qui, pour le moment, sont absentes de l'élaboration des orientations, de la planification et des décisions en lien avec la transition énergétique.

La Fédération pourra ainsi contribuer à concilier les enjeux québécois de la transition énergétique avec ceux des communautés locales et régionales du Québec.

INCLURE LES COMMUNAUTÉS DANS LA PLANIFICATION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES



L'atteinte de l'équilibre entre l'offre et la demande énergétique est tributaire de la quantité et de la localisation des ressources énergétiques pouvant être exploitées ainsi que de l'évolution de la demande énergétique. Cette dernière est influencée par l'évolution de la population, de l'économie et de nos ambitions environnementales collectives.

Ainsi, étant donné la multitude de facteurs entrant en considération dans l'atteinte de l'équilibre entre l'offre et la demande, il apparaît essentiel, tel qu'évoqué dans les documents de la Consultation, que le Québec se dote d'une planification intégrée des ressources énergétiques. Cette planification devrait tenir compte de toute forme d'énergie ainsi que des possibilités d'augmenter notre productivité énergétique afin de réduire la pression sur la demande énergétique.

L'accès à l'énergie et le tissu économique varient grandement d'une communauté à l'autre. La planification intégrée des ressources énergétiques et le développement des énergies propres doivent être coordonnés avec les communautés locales et régionales.

La FQM pourra servir de pôle pour la coordination des efforts de planification intégrée des ressources énergétiques et du développement des énergies propres avec les communautés et ainsi permettre la prise en considération des particularités territoriales, sociales et économiques des communautés dans la prévision de la demande énergétique.

Cette coordination permettrait plus de transparence et de prévisibilité, facilitant ainsi la participation des communautés développant des infrastructures énergétiques.

COORDONNER LES ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AVEC LA PLANIFICATION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES



L'occupation et le développement du territoire exercent une influence directe sur l'offre et la demande énergétiques. Ainsi, les orientations gouvernementales en aménagement du territoire devraient prendre en considération la planification intégrée des ressources énergétiques et des particularités des communautés locales et régionales dans l'atteinte de l'équilibre entre l'offre et la demande énergétiques.

L'aménagement du territoire est intimement lié au succès de l'exécution de la planification intégrée des ressources énergétiques.

En effet, la demande énergétique est tributaire de la croissance de la population, du développement des infrastructures pour assurer un milieu de vie de qualité aux communautés, du tissu économique et de son intensité énergétique. Le développement de l'offre énergétique, quant à lui, nécessite l'accès au territoire et aux ressources naturelles pour assurer la production, le transport et la distribution de l'énergie nécessaire au soutien de la demande énergétique.

Une coordination entre l'aménagement du territoire et la planification intégrée des ressources énergétiques permettrait donc une plus grande transparence quant aux enjeux d'offres et de demandes énergétiques au profit d'une meilleure coordination du développement territorial, social et économique des communautés.

ACCROÎTRE LE DIALOGUE AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET RÉGIONALES



Accélérer la transition énergétique, tout en favorisant le développement économique des communautés, nécessite une planification régionale fine de l'équilibre entre l'offre et la demande énergétiques. Pour maintenir cet équilibre, des choix de sociétés devront nécessairement être faits au sujet du déploiement de nouvelles infrastructures énergétiques et de nouvelles demandes en énergie.

Il va de soi que l'acceptabilité sociale quant aux choix de société qui devront être faits, dans un contexte sans précédent, sera plus importante que jamais.

Les communautés du Québec sont trop rarement invitées à participer activement aux discussions relatives aux retombées environnementales, sociales et économiques des choix de société en matière énergétique.

Pourtant, les communautés locales et régionales disposent souvent de conditions propices à l'établissement d'un dialogue de qualité dans un climat de confiance. Elles comprennent bien le contexte social, économique et territorial et sont à même de favoriser le partage de connaissances entre les différentes parties prenantes.

À ce titre, fédérer le dialogue entre le gouvernement, les utilities, les promoteurs et les communautés locales et régionales à travers la FQM pourra contribuer à rassembler les conditions nécessaires à l'obtention de l'assentiment des communautés, et ainsi l'acceptabilité sociale des choix de société qui devront être faits pour assurer la transition énergétique du Québec.

ENGAGER LES COMMUNAUTÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES PROPRES



Le développement des énergies propres nécessitera la construction de nombreuses infrastructures de production, de transport et de distribution d'énergie.

Contrairement aux grands projets énergétiques du passé, ces nouveaux projets se multiplieront dans nos régions et seront au cœur de nos territoires habités.

Au cours des dernières années, les projets d'exploitation de nos ressources naturelles pour lesquels les communautés ont pu directement être consultées ont été en mesure de se distinguer et d'être implantés rapidement avec l'appui du milieu, alors que les autres ont eu de la difficulté à voir le jour.

L'engagement des communautés au sein des projets d'énergie propre est devenu une condition incontournable pour assurer leur acceptabilité sociale.

Ainsi, rendre l'engagement des communautés locales une condition *sine qua non* de tous projets d'énergie propre à être développés sur leur territoire est un élément essentiel à leurs bonnes réalisations, puisqu'une

telle participation permet de légitimer les projets auprès des citoyens et citoyennes et de réinvestir les retombées dans les milieux concernés.

Un tel engagement soutenu du milieu local constitue une plus-value à ces projets, car elle permet de rendre le marché québécois plus attrayant pour les grands acteurs de l'industrie et d'amenuiser la perception du risque face à ces projets. Deux conditions pouvant avoir un impact sur la baisse du coût de tels projets.

Pour ces raisons, la participation du milieu local ne devrait plus être incluse au cas par cas par les distributeurs, mais bien comme une condition minimale par le gouvernement pour le développement de la filière énergétique québécoise.

Par sa mission et son expertise, la FQM pourra servir de catalyseur de cet engagement des communautés dans le développement des énergies propres, un engagement qui, rappelons-le, peut prendre différentes formes selon le type d'énergie, la communauté et la nature du projet.

COLLABORER AVEC LES COMMUNAUTÉS POUR BÉNÉFICIER DU PLEIN POTENTIEL DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



La demande en énergie propre est appelée à augmenter, d'une part puisque l'économie québécoise est en croissance et d'autre part puisque les consommateurs désirent décarboner leur approvisionnement énergétique.

Sans efficacité énergétique, le développement des énergies propres devra être plus rapide que la croissance amenée par ces deux tendances. L'efficacité énergétique est donc un pilier de la transition énergétique, puisqu'elle permet d'amenuiser l'impact sur la demande de ces deux facteurs de croissance.

D'ailleurs, les deux principaux distributeurs d'énergie se sont dotés de cibles d'efficacité énergétique sans précédent : elles représentent de deux à quatre fois les économies annuelles réalisées historiquement.

Dans le passé, les progrès en efficacité énergétique ont essentiellement été réalisés avec les programmes de subventions destinés à réduire les investissements nécessaires à la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique.

Quoique leurs contributions soient essentielles, les subventions ne peuvent à elles seules permettre l'exploitation du plein potentiel de l'efficacité énergétique. D'ailleurs, certains segments de marché restent encore peu enclins à adopter de tels projets, malgré les subventions.

La collaboration des communautés locales et régionales dans le déploiement des programmes permettrait de favoriser l'adoption de projets d'économie d'énergie dans des segments de marché actuellement peu pénétrés par ce type de programme.

La collaboration des communautés locales et régionales dans le déploiement des programmes d'économie d'énergie (consommation et demande de pointe) ferait intervenir un interlocuteur crédible près des préoccupations citoyennes et d'affaires.

Cette participation permettrait d'amenuiser d'autres barrières à l'efficacité énergétique, notamment celles liées au manque d'information et de compréhension des enjeux énergétiques.

La FQM pourrait engager des discussions avec les différentes parties prenantes afin d'identifier la nature d'une collaboration qui serait bénéfique pour l'ensemble de la société québécoise.

CONCLUSION

La Fédération québécoise des municipalités et ses membres travaillent activement au développement de projets énergétiques sur le territoire québécois.

Le gouvernement, les producteurs, les transporteurs et distributeurs d'énergie, les promoteurs et les communautés ont des rôles complémentaires et seront, à notre avis, tous mis à contribution pour atteindre les importants objectifs du Québec en matière de développement énergétique.

Par son rôle, son expérience concrète et ses responsabilités en aménagement du territoire, le monde municipal est devenu un acteur incontournable dans le développement du secteur énergétique au Québec, tant au niveau de l'offre que de la demande.

En tant que porte-parole des régions du Québec, la Fédération continuera ses interventions afin de favoriser les partenariats avec les communautés et le développement de la filière énergétique au Québec.



**FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS**

1134, Grande Allée Ouest
Bureau RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5

Téléphone 418 651-3343
Sans frais 1 866 951-3343
Télécopieur 418 651-1127

fqm.ca   